

# Grand Poitiers Communauté urbaine



VIE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

## Conseil de développement : candidatez pour membre !

La politique de Grand Poitiers vous intéresse ? Vous souhaitez vous impliquer dans les politiques publiques urbaines ? Devenez membre du Conseil de développement !

Publié le 03 janvier 2023

## Devenez membre du Conseil de développement de Grand Poitiers !

Le Conseil de développement se compose actuellement de **48 membres**, habitants la Communauté urbaine : **39 nouveaux membres** et 9 membres déjà élus au Conseil précédent. Ces participantes et participants représentent **16 communes de Grand Poitiers**.



**Vous souhaitez rejoindre le conseil de développement, avoir plus de renseignements ?**

Écrivez à par mail à l'adresse

**[conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr](mailto:conseildedeveloppement@grandpoitiers.fr)**

ou appelez au **05 49 30 22 56** et candidatez via

**le formulaire dédié** (<https://www.grandpoitiers.fr/grand-poitiers/conseil-de-developpement/candidater-au-conseil-de-developpement>)

- **Quelles sont les compétences demandées ?** Aucune compétence particulière n'est demandée, ce qui compte c'est la bonne volonté et l'envie de partager et de participer.
- **Quel est le niveau d'engagement ?** Participer aux 2 séances plénières annuelles et aller au bout d'un sujet avec son groupe de travail.
- **Comment suis-je sélectionné ?** Les candidatures seront examinées par le Comité d'animation du Conseil de développement avec comme critères la représentativité du territoire et la parité.
- **Est-ce qu'on a une formation de base ?** Oui, en 2 ou 3 séances : sur le fonctionnement du Conseil de développement et sur le processus de décision au sein de Grand Poitiers.
- **Est-ce qu'il y a à la fois des gens jeunes et des gens plus âgés ?** Oui, l'objectif est d'avoir une composition diversifiée pour croiser les points de vue.
- **Est-ce qu'il y a la parité ?** L'objectif est de tendre vers la parité femmes/hommes.
- **Peut-on venir à une séance d'essai ?** Oui il est possible de venir à la plénière d'installation pour mieux découvrir les activités du Conseil.

## Le Conseil de développement, pour faire évoluer les politiques publiques communautaires

Créé en 2002, il a été renouvelé à chaque élection municipale. Indépendant, le Conseil de développement est un **groupe neutre de citoyens et de citoyennes bénévoles qui s'impliquent dans les politiques publiques menées par la communauté urbaine de Grand Poitiers**. Il enrichit le dialogue et le débat grâce à la rédaction d'avis et à son regard d'utilisateur.

Le Conseil de développement apporte un regard citoyen, une voix complémentaire aux expertises politiques et techniques. Par ses avis et ses propositions, il contribue à **faire évoluer les politiques publiques communautaires**.

Il a **3 missions** principales :

- **Évaluer les politiques publiques communautaires**
- **Donner un avis citoyen en amont d'un projet**
- **Réfléchir aux enjeux de société de demain pour nourrir les politiques de Grand Poitiers**

Le Conseil de développement peut être mandaté par le Conseil communautaire de Grand Poitiers (saisines), ou, il peut s'autosaisir d'une question pour rendre un avis sur un sujet. Les sujets traités sont aussi variés que les compétences gérées par Grand Poitiers (économie, transitions énergétiques, mobilités, logement-social-habitat, accueil, solidarité, alimentation, santé, mieux-vivre ensemble, aménagement et équilibre des territoires, etc).

<https://www.grandpoitiers.fr/information-transversale/actualites/conseil-de-developpement-candidatez-pour-en-devenir-membre-34745?>

**Vous souhaitez en savoir plus sur le Conseil de développement ?** Consultez

[la page dédiée \(https://www.grandpoitiers.fr/grand-poitiers/conseil-de-developpement/presentation\)](https://www.grandpoitiers.fr/grand-poitiers/conseil-de-developpement/presentation)

**GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites  
86 000 Poitiers  
Tel : 05 49 52 35 35

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :  
Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi